

SOUS-COMMISSION DES ETUDES

PROCES-VERBAL

de la treizième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 19 novembre 2003, au local E-2300 du pavillon Alexandre-Taché.

Confirmé le 21 janvier 2004

PROCES-VERBAL de la treizième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 19 novembre 2003, au local E-2300 du pavillon Alexandre-Taché.

MEMBRES	PRESENT	ABSENT
Beaufils, Alain Professeur Département des sciences administratives	X	
Benyahia, Ilham Professeure Département d'informatique et d'ingénierie	X	
Côté, Denyse Professeure Département de travail social et des sciences sociales	X	
Dallaire, François Chargé de cours Département d'études langagières	X	
Gagnon, Serge Professeur Département de travail social et des sciences sociales		X
Lequin, Jacques-André Professeur Département de relations industrielles		X
Lussier, Madeleine Directrice Module des sciences comptables	X	
Pelletier, Daniel Doyen Décanat des études	X	
Sinclair, Francine Professeure Département des sciences de l'éducation		X
OBSERVATEURS		
Beaudoin, Michèle Adjointe à la gestion modulaire Décanat des études	X	
Tessier, Pierre Directeur Service de la bibliothèque	X	
SECRÉTAIRE		
Fortin, Évelyne Agente de recherche Décanat des études	X	

Le président de la Sous-commission des études, monsieur Daniel Pelletier, doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 30.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Alain Beaufile
appuyée par madame Denyse Côté

les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion:

- 1 - Adoption de l'ordre du jour
- 2 - Période d'information et questions
- 3 - Adoption du procès-verbal de la 12^{ième} réunion de la SCE
 - 3.1 Adoption
 - 3.2 Affaires en découlant
- 4 - Point d'information sur le programme de Baccalauréat en adaptation scolaire (remplace le programme de Baccalauréat en orthopédagogie)
- 5 - Projet de révision de l'«Instrument d'évaluation de la qualité de l'enseignement – Cours» pour les programmes suivants :
Maîtrise en éducation - 3701-3702 ;
DESS en administration scolaire - 3164 ;
Programme court de deuxième cycle en animation spirituelle et engagement communautaire - 0363 ;
Programme court de deuxième cycle en administration scolaire - 0382 ;
Programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique - 0441.
- 6 - Prochaine réunion
- 7 - Levée de l'assemblée

2 - PERIODE D'INFORMATION ET DE QUESTIONS

Le doyen des études fournit des informations sur les points suivants :

Projets de programmes de Doctorat

Les programmes de Doctorat en psychologie et en relations industrielles ont été adoptés par les diverses instances de l'Université et des établissements impliqués (respectivement l'UQAM et l'Université Laval) ; les protocoles d'entente sont finalisés et sont sur le point d'être signés.

Le projet de programme de Doctorat en sciences sociales appliquées a été soumis à la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (siège social) pour obtenir un avis.

Des travaux sont en cours pour le développement d'un programme de Doctorat en informatique.

Départ du vice-recteur à l'administration et aux ressources

Monsieur Louis Chapelain ne renouvelle pas son mandat à titre de vice-recteur à l'administration et aux ressources.

3 - PROCES-VERBAL DE LA 12^E REUNION DE LA SCE

3.1 Adoption

Sur proposition de madame Madeleine Lussier
appuyée par monsieur Alain Beaufile

les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 12^e réunion.

3.2 Affaires en découlant

Restructuration du mode d'encadrement des études de cycles supérieurs

Certains postes sont comblés. Un comité de transition assurera la formation des nouvelles personnes en place.

Modification du programme de Baccalauréat en génie informatique

Des corrections ont été apportées au dossier de modification afin de satisfaire aux recommandations de la Sous-commission.

La préparation du dossier pour une nouvelle demande d'accréditation auprès du Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie (BCAPI) doit être amorcée sous peu compte tenu que l'accréditation reçue est valide pour trois ans soit jusqu'en juin 2005 et que la nouvelle demande doit être déposée plusieurs mois à l'avance.

3.2 Affaires en découlant (suite)

Feuille de style pour les plans de cours

L'article 9 du *Régime des études de premier cycle* sera modifié de sorte à fournir une information détaillée du contenu du plan de cours plutôt que d'imposer un document formel ce qui risquerait de ne pas être conforme à certaines dispositions de la convention collective des personnes chargées de cours.

Évaluation et notation

L'article 10 du *Régime des études de premier cycle* sera modifié dans le cadre de la refonte du régime et sera par conséquent soumis à la consultation.

Implantation de l'évaluation de la qualité de l'enseignement «en ligne»

Le doyen fait des démarches pour obtenir des informations précises sur la procédure d'implantation notamment auprès de l'UQTR qui a mis en place un tel mode d'évaluation.

4 - POINT D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE BACCALAUREAT EN ADAPTATION SCOLAIRE (REMPLACE LE PROGRAMME DE BACCALAUREAT EN ORTHOPEDAGOGIE)

Présentation du projet

Le doyen des études souhaite que les membres de la Sous-commission des études prennent connaissance du programme de Baccalauréat en adaptation scolaire qui remplacera le programme de Baccalauréat en orthopédagogie - 7053. En 2002 la Commission des études approuvait un projet de modification du programme de Baccalauréat en orthopédagogie qui avait alors été déposé au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE). Le CAPFE a depuis exigé des corrections d'envergure.

Essentiellement, le CAPFE demande que le programme offre une voie de spécialisation - enseignement au primaire **ou** au secondaire et non les deux- et ce pour demeurer en conformité avec le profil de sortie publié par le ministère de l'Éducation. L'accréditation ne sera pas accordée si le programme déroge des orientations du ministère.

Au début de l'année 2003 le CAPFE demandait un série d'ajustements. L'Université a soumis en septembre 2003 un projet de programme qui offre aux étudiants une spécialisation au niveau préscolaire-primaire et est en attente de la réponse du CAPFE.

Commentaires des membres

Les membres se disent inquiets du fait que la spécialisation aura pour effet de devoir offrir un second programme en adaptation scolaire qui divisera la clientèle.

Informations supplémentaires

Le doyen indique que l'Université ne prévoit pas créer un autre programme ; jusqu'ici, aucune université n'a mis sur pied un programme avec spécialisation au secondaire.

Il n'y a pas de résolution à adopter relativement à ce dossier.

5 - PROJET DE REVISION DE L'«INSTRUMENT D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT – COURS» POUR LES PROGRAMMES SUIVANTS :

- MAITRISE EN EDUCATION - 3701-3702 ;
- DESS EN ADMINISTRATION SCOLAIRE - 3164 ;
- PROGRAMME COURT DE DEUXIEME CYCLE EN ANIMATION SPIRITUELLE ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE - 0363 ;
- PROGRAMME COURT DE DEUXIEME CYCLE EN ADMINISTRATION SCOLAIRE - 0382 ;
- PROGRAMME COURT DE DEUXIEME CYCLE EN RENOUVEAU PEDAGOGIQUE - 0441.

Présentation du projet

La Sous-commission des études avait déjà approuvé le principe que des conseils de module ou des comités de programme pouvaient adapter l'instrument d'évaluation des enseignements selon leurs besoins dans la mesure où les lignes directrices adoptées par la Commission des études sont respectées. Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la Sous-commission des études eu égard au nouvel «instrument d'évaluation de la qualité de l'enseignement – Cours» proposé pour les programmes mentionnés ci-avant et ce par leur Comité de programme respectif.

Commentaires des membres

Il ressort des remarques des membres que, même en l'adaptant, l'instrument doit respecter l'esprit du formulaire général. De plus, pour les besoins du traitement des réponses et pour rendre possible une comparaison entre départements, l'adaptation du formulaire doit se faire à l'intérieur du cadre établi quant à l'ordre et la nature des questions présentes au formulaire général. Les membres sont d'avis que l'instrument proposé ici ne convient pas à différents égards et formulent les recommandations énumérées ci-après.

Recommandations

En plus de fournir la justification pour laquelle le formulaire général doit être adapté et de concilier le texte avec celui du formulaire général (ex. : utilisation du présent des verbes plutôt que l'imparfait ; S.O. et non N/A), les comités de programme devraient apporter les modifications suivantes :

- corrections à apporter à la présentation de l'instrument : - enlever l'expression «selon le cas» qui ne s'applique pas ici (à la deuxième ligne) ; - préciser l'activité visée ; - prévoir un espace pour le nom du professeur ;
- respecter le même ordre de présentation des questions que celui du formulaire général ;
- questions 4, 10, 13, 22 à 24 inc. et la «Partie V» : reprendre le libellé du formulaire général ;
- question 15 : remplacer «les cours» par «le cours» ;
- retirer la «Partie IV – Autres items au besoin»

Suite à ces recommandations, le libellé de la résolution à adopter par la Sous-commission des études est modifié de la sorte :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de révision de l'«Instrument d'évaluation de la qualité de l'enseignement – Cours» pour les programmes suivants :

- Maîtrise en éducation - 3701-3702 ;
- DESS en administration scolaire - 3164 ;
- Programme court de deuxième cycle en animation spirituelle et engagement communautaire - 0363 ;
- Programme court de deuxième cycle en administration scolaire - 0382 ;
- Programme court de deuxième cycle en renouvellement pédagogique - 0441

et ce sous réserve des corrections à apporter selon les recommandations de la Sous-commission des études.

Après délibérations, sur proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par madame Denyse Côté la résolution 13-SCE-39 est adoptée à l'unanimité.

6 - PROCHAINE REUNION

La Sous-commission des études se réunira à nouveau le 21 janvier 2004. Le doyen des études devrait alors être en mesure de présenter le dossier d'évaluation du programme de Certificat en travail social.

7 - LEVEE DE LA REUNION

Sur proposition de monsieur Alain Beaufile appuiee par madame Ilham Benyahia les membres conviennent de lever la reunion à 10 h 54.

** Document original signe

Le prsident

La secretaire